

L'AGRICULTURE

L'AIDE AUX CULTIVATEURS DE L'OUEST

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Je voudrais poser une question au ministre de l'Agriculture; elle fait suite à celle que je lui ai posée il y a quinze jours à propos de la situation économique désastreuse qui menace les cultivateurs de l'Ouest à cause de la perte de débouchés et du mauvais temps pendant la moisson. En raison de ces circonstances, le ministre envisagerait-il d'accorder des paiements à l'acre pour parer à cette situation critique?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, j'ai répondu avec force détails hier à une série de questions qui portaient à peu près sur le même sujet que celle-ci. Si l'honorable député veut prendre la peine d'examiner les réponses que j'ai données hier, il sera persuadé, je crois, que notre programme est bon.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je crois devoir rappeler aux honorables représentants que le temps va nous manquer.

M. Southam: Une question complémentaire: Si le ministre examine cette question importante, envisagera-t-il de porter à \$300 le maximum des versements à l'acre, au lieu de \$200, comme c'est le cas actuellement?

RADIO-CANADA

LE RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONCILIATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. Russell MacEwan (Central Nova): Ma question s'adresse au ministre du Travail. Peut-il nous dire s'il a reçu le rapport de la commission de conciliation, chargée d'examiner le différend qui opposait les syndicats représentant les techniciens de Radio-Canada et la Société elle-même?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Oui, monsieur l'Orateur, j'ai reçu le rapport officiellement hier.

M. MacEwan: Quand le ministre va-t-il publier ce rapport?

L'hon. M. Mackasey: D'après le paragraphe 2 de l'article 31 de la loi sur les relations industrielles des différends du travail j'ai le droit de renvoyer le rapport à la commission de conciliation en recommandant de le développer ou d'en approfondir certaines passages.

C'est la ligne de conduite que j'ai adoptée. Le rapport ne sera donc pas publié jusqu'à ce qu'une nouvelle version me soit officiellement transmise d'ici quelques semaines.

QUESTIONS OUVRIÈRES

SAINT-JEAN (T.-N.)—LES SALAIRES INFÉRIEURS AUX TAUX RÉGNANTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): J'aimerais poser une question au ministre du Travail. Le 2 octobre, je lui ai demandé si les entrepreneurs chargés de travaux de rénovation urbaine étaient autorisés à payer à leurs employés des salaires inférieurs aux taux régnants, comme c'est maintenant le cas à Saint-Jean, Terre-Neuve. Le ministre est-il en mesure de me répondre aujourd'hui?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Comme le député l'a indiqué à ce moment-là, c'est bien ce qui se passe. J'ai établi que le programme en question reçoit 2.2 millions de dollars en fonds fédéraux. Ces fonds ont été avancés par la Société centrale d'hypothèques et de logement et, par suite d'un détail d'ordre technique dans la loi, la disposition habituelle prévoyant que les taux régnants doivent être payés a été omise. Je tiens à dire que j'ai fait savoir à la SCHL que ce n'est pas l'idée que je me fais de la justice, ou de la loi, et que je lui ai recommandé de tenir compte à l'avenir du principe que la question du député laisse entendre. (*Applaudissements*)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. G. W. Baldwin (Peace River): Le président du Conseil privé peut-il nous indiquer la nature des travaux pour cette semaine et la semaine prochaine, et l'ordre dans lesquels ils seront abordés.

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Oui. Le gouvernement entend mettre en discussion le bill sur les postes jusqu'à ce que la Chambre en soit arrivée à une décision finale sur toutes ses étapes, puis passer à la suite de l'examen du bill modifiant la loi sur le crédit agricole. Ce sera ensuite la deuxième lecture et les étapes subséquentes du bill sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies. Quand nous aurons disposé de ces mesures, nous songeons à passer au débat sur le budget et à consacrer le reste de la semaine prochaine au budget proprement dit. Bien entendu, nous ne pouvons prévoir le moment exact où telle ou telle